

Divers employeur

Posté par: lettres types

Publiée le : 24/11/2007 10:37:43

Monsieur,

Il est porté à notre connaissance votre absence injustifiée depuis le xx xxxx 20xx de votre poste de XXX.

Cette situation est totalement inacceptable et perturbe gravement l'organisation de notre société.

Nous vous sommes par la présente de reprendre immédiatement votre poste, faute de quoi, votre attitude nous obligera à prendre à votre garde toutes les mesures qu'impose votre comportement et notamment vous réclamer des importants et légitimes dommages intérêts (en application des dispositions de l'article L 122-3-8 du Code du Travail) pour le préjudice certain que votre absence injustifiée nous cause dans le présent.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Mise en demeure de reprendre son poste pour un salarié en CDD